

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 20 octobre 2014.

Tableau de présence :

Nom	Prénom	Poste	Présent	Excusé	Absent
Goffin	Philippe	Président	X		
Collienne	Christian	Secrétaire	X		
Beaupain	Pascal	Suppléant			X
Brismée	Nathalie	Suppléant			X
Cornille	Marc	Suppléant	X		
Crucifix	Chantal	Effectif			X
Defoeux	Anne-Sophie	Suppléant	X		
Depasse	Bruno	Effectif	X		
Depasse	Nathalie	Suppléant			X
Dor	Luc	Suppléant			X
Dupont	José	Suppléant			X
Gilkinet	Didier	Effectif	X		
Hennequin	Michaël	Effectif		X	
Hermans	Daniel	Effectif	X		
Huque	Virginie	Effectif		X	
Joost	Custers	Suppléant		X	
Laffineur	Fédéric	Effectif			X
Lebrun	Jean	Suppléant	X		
Lecrenier	Frédéric	Suppléant	X		
Lefort	Frédéric	Effectif	X		
Lorent	Etienne	Effectif		X	
Masuy	Marcel	Suppléant			X
Monseur	Alain	Effectif	X		
Noël	André	Effectif		X	
Staes	Marie-Christine	Suppléant	X		
Teller	Michel	Effectif	X		
Van der Smissen	Patrick	SPW		X	
Houbeau	Benoît	GREOA	X		

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la réunion du 19 mars 2014.
- 2) PCDR - Approbation de l'avant-projet relatif aux travaux d'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé.
- 3) PCDR - Fiche 2 à définir.
- 4) Valorisation du petit patrimoine : état d'avancement.
- 5) Valorisation du petit patrimoine : état d'avancement du groupe de travail "arbres remarquables".
- 6) Projet GAL : Présentation de Monsieur Benoît Houbeau (GREOA).
- 7) Divers.

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h15 et remercie les membres de leur présence.

Monsieur Goffin annonce aux membres le décès de M. Mewissen. En sa mémoire, une minute de silence est tenue.

1) Approbation du PV de la réunion du 19 mars 2014.

Les membres de la CLDR approuvent le PV de la réunion du 19/03/2014.

2) PCDR - Approbation de l'avant-projet relatif aux travaux d'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé.

M. Goffin explique les démarches réalisées depuis la dernière réunion de CLDR.

- Modification du projet par l'auteur de projet.
- Rencontre sur place avec Mme Docteur (SPW-Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers) afin d'obtenir ses recommandations sur les aménagements envisagés.
- Réunion de concertation au Cabinet du Ministre wallon de la Ruralité - 5000 Namur
- Rencontre sur place avec un représentant de l'IBSR.
- Adaptation du projet par l'auteur de projet suivant l'avis de l'IBSR.
- Analyse du projet modifié par l'IBSR. Nous retiendrons un passage de leur avis "Bravo pour ce projet qui allie parfaitement mobilité, sécurité routière, convivialité et ruralité dans l'intérêt de tous les usagers".
- Rencontre sur place avec M. Van der Smissen (remplaçant de M. Mewissen) afin de lui expliquer le projet.

M. Philippe Goffin présente l'avant-projet relatif à l'aménagement de la traversée du village de Lorcé.

L'avant projet relatif aux travaux d'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé est approuvé à l'unanimité.

3) PCDR - Fiche 2 à définir.

Vu les difficultés financières des communes, la commission propose de suspendre la fiche 1.2 (estimation de 3.748.916,38€) et de travailler sur la fiche 1.3 Ruy - relative à l'aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce (estimation de 219.675,50€).

4) Valorisation du petit patrimoine : état d'avancement.

M. Cornille explique que l'inventaire n'est pas encore terminé, notamment l'implantation sur carte de ce patrimoine. Il se demande également s'il faut publier ces informations.

M. Lebrun craint que certaines personnes ne volent ou dégradent ce patrimoine cartographié.

Lors de la prochaine réunion, il faudra décider si ce patrimoine doit être publié ou non (ce point a déjà été débattu, il y a plusieurs années).

5) Valorisation du petit patrimoine : état d'avancement du groupe de travail "arbres remarquables".

M. Gilkinet signale que plusieurs commissions travaillent sur ce dossier (PCDN, CLDR, CCATM)

Ce travail consiste notamment à réaliser l'état sanitaire de ce patrimoine.

Mme Depasse s'interroge sur l'utilité de ce travail. M. Goffin signale que ce travail consiste également à une remise à jour du listing existant.

6) Projet GAL : Présentation de Monsieur Benoît Houbeau (GREOA).

L'ensemble des informations sont disponibles via l'adresse suivante : www.galova.be

Qu'est-ce qu'un GAL ?

Il s'agit d'un partenariat représentatif d'un territoire de plusieurs communes regroupant des organismes du secteur public et du secteur privé (au moins 51%) qui:

- fédère les forces vives de manière transcommunale;
- porte une stratégie de développement et sa mise en œuvre (cf. Plan de Développement Stratégique);
- engage du personnel au sein d'une structure juridique.

Les actions sont co-financées : 90 % via le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Wallonie et 10 % au niveau local.

Cependant il existe des critères d'éligibilité pour les territoires:

- minimum 3 communes contiguës;
- entre 10.000 et 70.000 habitants;
- une densité maximale de 150 habitants au km².

Les communes concernées :

Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Sprimont, Stoumont, Trooz.

7) Divers.

Néant

Monsieur le Président clôture la réunion à 22h20.